

Communiqué de presse

ÉQUIPEMENTS ET USAGES DU NUMÉRIQUE

Baromètre du numérique : l'édition 2022 intègre la qualité de service ressentie par les utilisateurs sur les réseaux fixes et mobiles et complète ses travaux sur l'empreinte environnementale des équipements numériques

Paris, le 30 janvier 2023

L'Arcep, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et depuis cette année l'Arcom – dans le cadre du « Pôle numérique commun Arcep – Arcom » publient les résultats du Baromètre du numérique, une étude annuelle réalisée par le CREDOC¹ sur la diffusion des équipements numériques et l'évolution de leurs usages.

En 2022, la multiplication des équipements au sein du foyer et le développement des usages numériques se poursuivent

Les **objets connectés** (domotique, électronique, santé, sécurité) et les **enceintes connectées** poursuivent leur diffusion dans nos foyers : la proportion de possesseurs de ces équipements augmente de 7 points par rapport à 2020 pour atteindre respectivement 40 % et 27 %.

En 2022, 87 % des répondants possèdent un **smartphone** (+3 points par rapport à 2020). Parmi eux, 89 %, déclarent envoyer des messages grâce aux applications proposant ce service (+10 points par rapport à 2020), et 78 % les utilisent pour téléphoner (+11 points). Plus généralement, la navigation sur internet depuis les **smartphones** concerne désormais 92% des répondants (+5 points par rapport à 2020).

Les achats en ligne, qui avaient connu un essor inégalé en 2020 au moment de la crise sanitaire, se pérennisent en 2022 : 8 personnes sur 10 déclarent avoir effectué au moins un achat en ligne au cours de l'année (77 %, +1 point par rapport à 2020).

Des consommateurs exigeants mais majoritairement satisfaits de la qualité des services sur leurs réseaux

La proportion de personnes disposant d'une **connexion internet fixe à domicile** se stabilise à 85 % depuis plusieurs années, et parmi elles, 56 % utilisent désormais un accès en fibre optique ou via le réseau câblé (très haut débit). Le taux d'utilisateurs des réseaux en fibre a fortement progressé en 2022 (+17 points par rapport à 2020) grâce au déploiement rapide de ces réseaux en 2020 et 2021. L'accroissement du taux de foyers connectés est élevé quelle que soit la taille de la commune. Néanmoins, le lieu d'habitation a une incidence sur le fait d'être connecté à la fibre ou non : ainsi, 72 % des répondants habitant en agglomération parisienne sont connectés en fibre ou câble contre 34 % dans les communes rurales.

En 2022, 85 % d'entre eux se déclarent **satisfaits des services qu'ils utilisent sur les réseaux fixes**. Cette proportion atteint même 92 % chez les personnes interrogées abonnées à la fibre optique, et ne varie pratiquement pas selon la taille des communes.

Sur les **réseaux mobiles**, la qualité de service est jugée satisfaisante par 85 % des répondants, quels que soient leurs usages. Bien que des écarts de satisfaction entre les territoires persistent, ceux-ci se réduisent. Les usagers des communes rurales sont 16 % à se déclarer insatisfaits de la qualité du réseau mobile lors de leurs appels vocaux, contre 10 % au niveau national. Cette part a toutefois diminué de près de 10 points par rapport à la dernière enquête en 2019².

Après les smartphones en 2021, l'édition 2022 du Baromètre du numérique s'intéresse à l'empreinte environnementale des téléviseurs

¹ Méthodologie : réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), cette enquête porte sur un échantillon représentatif de 4 184 personnes de 12 ans et plus, interrogées par téléphone et en ligne. Les résultats de 2022 sont comparés par rapport à ceux de 2020, derniers chiffres comparables disponibles.

² La question sur la satisfaction a été posée pour la dernière fois en 2019.

Les terminaux (téléviseurs, smartphones, ordinateurs, tablettes, etc.) représentent 65 à 90 % de l'impact environnemental du numérique selon les indicateurs considérés³. Après avoir étudié notamment la durée de détention et les comportements en matière de réutilisation et recyclage des smartphones en 2021, l'édition 2022 du baromètre du numérique se concentre sur les téléviseurs. En 2022, 95% des répondants ont déclaré être détenteurs d'au moins un téléviseur, une proportion qui n'a pratiquement pas évolué en dix ans.

Il est également l'équipement numérique dont l'empreinte environnementale est la plus élevée, notamment en raison de la taille de son écran. Pour cette raison, accroître la durée de vie des téléviseurs reste un des enjeux essentiels de la lutte contre l'impact environnemental du numérique. Les résultats du Baromètre du numérique montrent qu'il reste, en la matière, des marges de manœuvre. En effet, **près de la moitié des répondants détiennent leur téléviseur principal depuis moins de cinq ans**, ce qui représente une durée de détention faible. Ils sont seulement 20% à détenir leur poste principal depuis plus de dix ans.

En outre, **plus de la moitié des personnes déclarent avoir changé leur téléviseur principal alors qu'il était encore en état de fonctionnement**, total ou partiel. Parmi eux, un tiers en a changé pour bénéficier d'une offre promotionnelle et un tiers afin de monter en gamme. Parmi les téléviseurs principaux achetés il y a moins de 2 ans, 30% ont été renouvelés alors que l'ancien fonctionnait encore.

Cette tendance à l'achat régulier de téléviseurs neufs est toutefois nuancée par des efforts pour réutiliser le téléviseur remplacé : **une majorité des postes remplacés sont réutilisés, donnés ou vendus à des fins de reconditionnement**.

L'accès par internet est prédominant pour la télévision et minoritaire pour la radio

83% des Français équipés d'un téléviseur et possédant une connexion fixe à domicile déclarent recevoir la télévision via la box d'un fournisseur d'accès à internet sur au moins un poste. Cet usage est principalement motivé par la qualité de réception (53 % d'entre eux), la diversité des services proposés (39 %) et l'accès direct à des abonnements VàDA (38 %). A l'inverse, **17% des Français équipés en téléviseur et connexion internet à domicile n'ont pas recours aux offres TV des FAI**. Les deux tiers (66 %) d'entre eux se déclarent satisfaits de l'offre de chaînes et de services de la TNT. Une proportion quasiment équivalente (63%) ne se dit pas prête à payer pour regarder la télévision.

Si 3 Français sur 4 (75 %) écoutent la radio ou des contenus audio comme des podcasts ou de la musique, diffusés en direct ou disponibles à la demande, **le poste de radio** avec réception FM ou DAB+ reste le mode d'écoute principal par rapport à l'écoute sur internet : **65% des auditeurs écoutent le plus souvent la radio grâce à ce canal**, contre seulement 35% via internet. La satisfaction (75%) et l'habitude (70%) des auditeurs du poste de radio constituent les principales raisons de l'écoute de la radio ou de contenus audio via le réseau hertzien. Le choix de la consommation par internet s'explique principalement par la liberté offerte par ce canal dans le choix des contenus et le moment de l'écoute, pour 51 % des auditeurs par internet.

La moitié des internautes a déjà consulté les CGU des réseaux sociaux et plateformes de partage de vidéos

Les conditions générales d'utilisation (CGU) d'un réseau social ou d'une plateforme de partage de vidéos ont été consultées par 52 % des internautes. Parmi les internautes ayant pris connaissance au moins une fois des conditions générales d'utilisation, 77% indiquent que ces informations sont facilement accessibles. Toutefois, seulement **53% des internautes qui ont consulté ces CGU estiment qu'elles sont aisément compréhensibles**.

42 % des internautes ont déjà signalé un compte ou des contenus inappropriés en ayant recours aux dispositifs mis en place par les réseaux sociaux ou les plateformes de partage de vidéos. Les auteurs de signalements considèrent assez largement que les dispositifs mis en place sont facilement accessibles (87%), simples d'utilisation (85%) et aisément compréhensibles (80%).

Certaines fonctionnalités de lecture favorisant l'inclusion numérique sont largement utilisées

L'accessibilité des appareils numériques est un enjeu majeur d'inclusion numérique. Certaines des fonctionnalités offertes par ces appareils participent d'un meilleur accès aux contenus en ligne. Parmi les différentes fonctionnalités disponibles, **le réglage de la luminosité (83%) et le zoom de l'écran (80%) sont les plus utilisées par l'ensemble de la population équipée d'un terminal numérique**, alors qu'environ 6 Français sur 10 équipés ont déjà eu recours au réglage de la taille de la police, à l'augmentation du contraste et aux commandes vocales. L'audiodescription et l'inversion des couleurs sont quant à elles peu exploitées, environ un tiers des Français ayant eu recours à l'une de ces fonctionnalités. Les utilisateurs de ces fonctionnalités sont généralement âgés de moins de 40 ans, avec notamment un recours plus important des 18-24 ans aux commandes vocales, à l'inversion des couleurs et à l'audiodescription.

[Pour en savoir plus sur le « Pôle numérique commun Arcep – Arcom »](#)

³ [Evaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective - Note de synthèse réalisée par l'ADEME et l'Arcep \(19 janvier 2022\)](#)

Documents associés :

- [L'infographie : les principaux enseignements de l'édition 2022, en un coup d'œil](#)
- [Le dossier de presse](#)
- [La présentation diffusée lors de la conférence de presse](#)
- [L'étude complète](#)
- [Les données en OPEN DATA : l'intégralité des données du Baromètre du Numérique depuis 2007 sur le site data.gouv.fr](#)

À propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

À propos de l'Arcom

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

Contacts presse :

Anne-Lise Lucas

Anne-lise.lucas@arcep.fr

Tél : 01.40.47.71.37

Célia Wapoutou

Celia.wapoutou@arcom.fr

Tél : 07.68.20.23.63